

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Comité du SYANE du 28 juin 2016

#### **Le SYANE poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique**

- **Appel à Projets Energie du SYANE** : 13 nouveaux projets soutenus - 900 800 € pour soutenir les communes et intercommunalités dans leurs projets de rénovation énergétique de bâtiments publics et de développement des énergies renouvelables
- **Mobilité électrique** : une tarification attractive et équilibrée pour le réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques du SYANE

### **SYNTHESE**

Réuni ce mardi 28 juin sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, le Comité du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a pris deux décisions importantes, affirmant ainsi ses ambitions en faveur de la transition énergétique.

Ainsi, dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition des Appels à Projets Energie du SYANE, les élus ont retenu 13 nouveaux projets performants et ambitieux de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables. Montant total du soutien financier aux communes et intercommunalités : 900 800 €.

- **11 projets concernent la rénovation énergétique de bâtiments publics.** Groupes scolaires à Anney, Bogève, Passy, Saint-Gingolph, salles polyvalents de Hauteville-sur-Fier et de Boège, gymnases de Saint-Julien-en-Genevois et de la Communauté de Communes de la Vallée Verte, Château des Thénières de la Communauté de Communes du Bas Chablais, bâtiment de La Poste de Thorens-Glières et pisciculture du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de l'Arve et de ses abords : **ces 11 projets permettront d'économiser plus de 400 tonnes de CO2 et 1,6 GWh par an.**
- **Parallèlement, 2 projets de production de chaleur ou d'électricité à partir d'énergies renouvelables ont été retenus** : la future chaudière poly combustibles avec réseau de chaleur de la Communauté de l'Agglomération d'Anney (site technique de Vovray) et la production photovoltaïque sur le nouveau groupe scolaire d'Anthy-sur-Léman bénéficieront ainsi d'un soutien financier global de 130 800 €. **Avec 1 GWh produits par an, ces 2 projets permettront d'éviter l'émission annuelle de plus de 250 tonnes de CO2.**

Par ailleurs, en vue de l'ouverture progressive dès l'automne 2016 du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, le Comité du SYANE a adopté sa tarification. Cette tarification se veut attractive et équilibrée d'une part, pour permettre le développement de la mobilité électrique et, d'autre part, pour assurer l'équilibre financier du service à moyen terme. A titre d'exemple, pour un abonné, 1 recharge accélérée d'une heure coûtera 3 €.

Les premières bornes seront implantées dans les secteurs de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et du Canton de Rumilly. A fin 2017, 250 bornes couvriront le territoire haut-savoyard.

---

#### Contact presse :

Virginie LEFEVRE – Responsable Communication

Tél. 04 50 33 59 39 - 06 78 79 24 07

Mail : [v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)

[www.syane.fr](http://www.syane.fr)

---

## **EN SAVOIR PLUS**

### **Appel à projets Energie : 900 800 € de subventions pour 13 nouveaux projets**

Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition des Appels à Projets Energie du SYANE, le Comité a retenu 13 nouveaux projets, performants et ambitieux, de rénovation énergétique de bâtiments et de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables. Montant total du soutien financier aux communes et intercommunalités : 900 800 €.

#### ***Rénovation énergétique : les 11 projets retenus en 2016 pour leur qualité et leur performance :***

- Annecy : rénovation du groupe scolaire des Romains
- Boège : rénovation de la salle polyvalente en cantine scolaire
- Bogève : réhabilitation du groupe scolaire
- Hauteville-sur-Fier : rénovation énergétique de la Salle des Fêtes
- Passy : rénovation énergétique du groupe scolaire de l'Abbaye
- Saint-Gingolph : rénovation énergétique du groupe scolaire
- Saint-Julien-en-Genevois : rénovation énergétique du Gymnase des Burgondes
- Thorens – Glières : rénovation énergétique du bâtiment de La Poste
- Communauté de Communes du Bas Chablais : rénovation du Château de Thénières
- Communauté de Communes de la Vallée Verte : rénovation du gymnase intercommunal
- Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A) : rénovation énergétique de la pisciculture de Saint-Pierre-en-Faucigny

Ces 13 projets bénéficieront d'une subvention totale du SYANE de 770 000 €. Ils permettront d'économiser plus de 400 tonnes de CO2 et 1,6 GWh par an.

#### ***Production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables : les 2 projets retenus en 2016 pour leur qualité et leur performance :***

- Communauté de l'Agglomération d'Annecy : chaudière poly combustibles avec réseau de chaleur pour alimenter 8 bâtiments (site technique de Vovray)
- Anthy-sur-Léman : toiture solaire sur un groupe scolaire en construction

Ces 2 projets bénéficieront d'une subvention totale du SYANE de 130 800 €. Avec 1 GWh produits par an, ces 2 projets permettront d'éviter l'émission annuelle de plus de 250 tonnes de CO2.

**Depuis le lancement des Appels à Projets en 2012, le SYANE soutient ainsi, financièrement et techniquement, 39 projets de rénovation énergétique et 6 projets de développement des énergies renouvelables, pour un montant total de subventions de près de 3 M€.**

### **Mobilité électrique : une tarification attractive et équilibrée**

En vue de l'ouverture progressive dès l'automne 2016 du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, le Comité a adopté sa tarification. Les premières bornes seront implantées dans les secteurs de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et du Canton de Rumilly. Le déploiement se fera ensuite progressivement par « poche géographique ». A fin 2017, 250 bornes couvriront le territoire haut-savoyard, participant ainsi à la protection de la qualité de l'air.

La tarification adoptée se veut attractive et équilibrée d'une part, pour permettre le développement de la mobilité électrique et, d'autre part, pour assurer l'équilibre financier du service à moyen terme.

4 types d'utilisateurs sont distingués :

- les abonnés avec abonnement illimité
- les abonnés avec paiement à la charge
- les abonnés « flotte » pour lesquels plusieurs badges peuvent être rattachés à un même compte usager
- les usagers non abonnés (anonymes, usagers en itinérance ou provenant d'autres services de recharge qui pourront payer à la charge

La tarification comprend un tarif d'accès au service et un tarif de recharge, composé lui-même d'un prix fixe par session et d'un tarif à la minute.

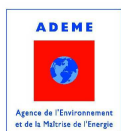
Tarification pour les bornes normales accélérées

Type d'utilisateur	Tarif d'accès au service	Tarif de recharge		
		Prix fixe par session	Prix Jour (8h-20h) Facturation à la minute	Forfait nuit (20h-8h)
Abonnement illimité*	20 € /mois	0 €	1 € / h	0 €
Abonnement à la charge	10 € / an	2 €	1 € / h	1 € / nuit
Abonnement flotte	10 € /an /badge	2 €	1 € / h	1 € / nuit
Usager non abonné	0 €	3 € /session	1 € / h	1 € / nuit

Tarification pour les bornes rapides

Type d'utilisateur	Tarif d'accès au service	Tarif de recharge	
		Prix fixe par session	Facturation à la minute
Abonnement illimité*	20 € /mois	0 €	4 € / h
Abonnement à la charge	10 € / an	3 €	4 € / h
Abonnement flotte	10 € /an /badge	3 €	4 € / h
Usager non abonné	0 €	4 € /session	4 € / h

Le réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques de la Haute-Savoie est déployé par le SYANE, avec la participation financière des communes haut-savoyardes et le concours financier des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME :





## **PRESENTATION DU SYANE**

*Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'aménagement numérique.*

*Syndicat des Énergies, le SYANE agit pour la transition énergétique à travers ses actions en faveur de la maîtrise et du développement des énergies renouvelables. Il déploie également le réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques.*

*Le SYANE porte également l'aménagement numérique de la Haute-Savoie et, à ce titre, réalise le réseau public départemental en fibre optique très haut débit.*